

Dossier Inscription École de Saint Caprais de Lerm ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

NOM Prénom

Ce dossier vous permet d'inscrire votre enfant aux prestations périscolaires :

- Bus : OUI ☐ NON ☐
- Garderie matin : OUI ☐ NON ☐
- Garderie soir : OUI ☐ NON ☐
- Cantine scolaire : OUI ☐ NON ☐
- Garderie du mercredi : OUI ☐ NON ☐

Documents à retourner à la mairie, dûment complétés et signés

- ☐ la fiche de renseignement
- ☐ le règlement intérieur
- ☐ le règlement financier le mandat SEPA, RIB,
- ☐ attestation d'assurance scolaire
- ☐ quotient familial CAF ou MSA

Possibilité d'envoyer le dossier par mail : mairie-stcaprais@collectivite47.fr

Remise des dossiers avant le 3 juillet 2026

En cas de changement de situation en cours d'année, fournir :

- ☐ Changement de situation familiale : toutes pièces justificatives d'un changement intervenu dans la situation familiale (divorce, droit de garde de l'enfant ...)
- ☐ Déménagement : fournir un justificatif du mois dans lequel le déménagement est intervenu
- ☐ Changement de quotient familial

Je communique mon adresse mail :

.....@.....

Fait à Saint Caprais de Lerm, le

Signature

Droit à l’image

Utilisation de photos de votre enfant

La commune est amenée à utiliser des photos des enfants de l’école pour le bulletin municipal, le site internet de la commune et des articles de journaux. Il ne s’agit pas de photographies individuelles d’identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité sur les temps scolaires et périscolaires.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d’identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d’avoir l’autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le talon ci-dessous. Nous attirons votre attention sur le fait que l’usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille et de prénom. Un refus de votre part aura pour conséquence, d’écarter votre enfant lors des prises de vue.

Nous soussignons :

Responsables légaux de l'enfant :

☐ Nous autorisons ☐ Nous n’autorisons pas

L’équipe municipale à utiliser, des photos de notre enfant prises au cours des activités périscolaires.

A , le
Signature des représentants légaux

Modalités d’inscription et de fonctionnement

**cochez les cases correspondantes*

GARDERIE PERISCOLAIRE : (à Saint Caprais de Lerm)

(lundi, mardi, jeudi, vendredi)

☐ J’inscris mon enfant à la garderie.

☐ Matin : 7h30-8h50 ☐ Soir : 16h30-18h30

GARDERIE DU MERCREDI : (à Saint Caprais de Lerm)

☐ J’inscris mon enfant à la garderie du **MERCREDI**.

☐ Matin : 7h30 – 12h00 ☐ Repas ☐ Après-midi : 13h30-18h30

CANTINE (à Saint Caprais de Lerm)

☐ J’inscris mon enfant à la cantine les jours suivants (valable pour toute l’année scolaire)

☐ lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi

☐ Repas sans porc

Je m’engage à transmettre à mon enfant les consignes suivantes :

- o Respecter strictement les consignes du personnel d’encadrement
- o Avoir un comportement respectueux envers les autres et les biens d’autrui.

BUS (dossier d’inscription disponible en mairie)

☐ J’inscris mon enfant au transport scolaire RPI

(Dossier d’inscription à remplir et à retourner auprès TEMPOSBUS)

- o Horaire du bus le matin : départ à 8h15 (**Les enfants doivent passer par l’école avant le départ du bus**)
- o Horaire du bus le soir : arrivée à 16h55

FACTURATION

Le règlement est envoyé à terme échu, une facture sera adressée à chaque famille. Pour les familles qui utilisant plusieurs prestations périscolaires, une seule facture vous sera adressée. Le paiement s’effectue par prélèvement automatique en remplissant le mandat SEPA, le document règlement financier valant contrat de prélèvement et en nous fournissant un RIB.